



ABONNEMENTS

Un an Six mois
Suisse . . . Fr. 6.— Fr. 3.—
Union postale » 12.— » 6.—
Les abonnements étrangers se paient d'avance.

Paraissant le Mercredi et le Samedi à la Chaux-de-Fonds
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

ANNONCES

suisse 20 ct., offres et demandes
de place 10 ct. la ligne,
étrangères 25 centimes la ligne
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consuls suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 49, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

La cité future

La cité future dont nous allons nous entretenir ne rappelle en rien l'au-delà et ne donnera dès lors pas matière à discussions théologiques ou métaphysiques. S'il peut être consolant de reporter son esprit, parfois, vers des régions que les rêves les plus doux peuvent laisser entrevoir comme le séjour bienheureux des infortunés mortels dont l'existence fut une longue suite de revers et de calamités, cependant, à notre époque de matérialisme aveugle, les hommes ne rêvent de cité future que sur terre. Certains politiciens font miroiter aux yeux de leurs électeurs complaisants, l'ère prochaine d'une société régénérée d'où les abus seront proscrits, d'où le travail même sera banni (!) et où règnera un idyllique repos, la paix, la joie, la richesse.

La cause de tous nos maux git dans l'organisation égoïste de la société moderne. Détruisons, dit-on, la cause de ce mal, et celui-ci disparaîtra. Modifions la société et son organisation basée sur la propriété individuelle, arrachons la terre à ceux qui la possèdent, les usines, les fabriques, les sources de richesses à qui les détient, emparons-nous du numéraire, des espèces et des valeurs et partageons, et du coup nous aurons supprimé la misère, le paupérisme, le crime; nous aurons rendu le monde heureux!!!

Utopies et chimères. Et cependant il y a encore des hommes, se disant sérieux, qui vivent dans ces illusions et arrivent à les faire partager à une assez grande foule de personnes. Qui ne cherche plus de bien-être, qui n'aspire à un sort plus facile?

Il y a quatre ans, à la rentrée de la Chambre française, le grand leader des socialistes, M. Jaurès, avait annoncé, du haut de la tribune, l'avènement prochain d'une ère nouvelle, d'une cité future, dont, disait-il, il avait lui-même tracé le plan tel qu'il la concevait. Il avait promis d'exposer son programme à la Chambre, mais depuis quatre ans les députés attendent, et, comme sœur Anne, ils n'ont rien vu venir.

M. Jaurès a joué le rôle d'un précurseur, car il était donné à un député nouvellement éclos du suffrage universel, de porter à la tribune de la Chambre française le programme de la société collectiviste de demain, programme que les partis avancés ont opposé à la déclaration du gouvernement et à la réalisation duquel ils ont promis de travailler. Le porte-voix de l'extrême gauche qui compte soixante-quatorze membres, fut le député Thomas. On ne s'arrêterait pas à son discours s'il ne renfermait ce plan de la cité future, promis par M. Jaurès. Si nous aimons à savoir ce que nous réserve l'avenir, les grands prophètes du socialisme nous instruiront en nous détaillant la société telle qu'ils la conçoivent et telle qu'ils l'organiseraient de suite s'ils formaient la majorité de la Chambre. Voici ce que cette chambre voterait :

« La Chambre reconnaît que seule la transformation de la propriété capitaliste en propriété sociale affranchira les travailleurs et mettra un terme à l'exploitation, au gaspillage des forces productrices et au désordre.

« Elle est résolue à écarter toutes les dispositions législatives qui tendraient à limiter la liberté d'action collective de la classe ouvrière.

« Elle est bien décidée, au contraire, à poursuivre le vote de toutes lois qui diminueront la misère, l'ignorance, la dépendance et l'insécurité des travailleurs...

« Elle affirme sa volonté de développer l'éducation rationnelle et laïque en étendant et fortifiant la scolarité, en dédoublant les classes trop nombreuses, en organisant l'enseignement de telle sorte qu'il soit accessible à tous, à tous les degrés, en associant à l'impulsion et au contrôle de la nation, l'impulsion et le contrôle des citoyens dont les enfants fréquentent l'école, et des associations d'instituteurs admis à se constituer syndicalement.

« Elle veut procéder à une grande réforme fiscale par l'impôt général et progressif sur le revenu déclaré, par l'extension de services nationaux et communaux industriellement gérés avec les concours des organisations ouvrières et sous le contrôle

des consommateurs groupés; et elle se propose d'affecter le produit de la réforme fiscale non seulement à soulager les petits commerçants et les cultivateurs, mais à doter l'assurance sociale ouvrière et paysanne, à abolir les impôts de consommation les plus onéreux...

« Elle invite le gouvernement à ouvrir des négociations internationales pour préparer la réduction progressive et concertée des tarifs douaniers; elle décide qu'il y a lieu d'aider les travailleurs à lutter contre la cherté croissante de la vie, en donnant aux communes une liberté plus étendue dans l'ordre économique, en les autorisant à créer des logements communaux sains et bon marché...

« Elle est résolue à combattre vigoureusement l'intoxication de la race en prohibant les liqueurs nocives, en faisant le monopole de l'alcool...

« Elle défendra contre le surmenage et l'exploitation intensive la force de travail des ouvriers et ouvrières, en étendant au travail dit à domicile, la protection des lois sociales, en instituant le salaire minimum, en réduisant la journée à huit heures...

« Elle étendra l'assurance sociale à la maladie, à l'invalidité et au chômage; elle protégera les survivants contre la disparition du chef de famille; elle revisera la loi sur les retraites ouvrières dans un sens plus favorable aux travailleurs...

« Elle déclare qu'il y a intérêt à transformer en services sociaux démocratiquement gérés, les monopoles capitalistes les plus accablants et elle affirme sa volonté de défendre le domaine public non encore accaparé, d'organiser l'exploitation nationale des nouveaux gisements miniers et des forces hydrauliques...

« Elle veut étendre aux prolétaires des champs le bénéfice des lois sociales, notamment pour la prud'homme, l'assurance sociale... aider par le crédit les associations mutuelles et les coopératives de cultivateurs, et supprimer les droits de mutation qui pèsent sur les paysans...

« La Chambre a la volonté d'assurer aux travailleurs de la mer les conditions pro-

tectrices du travail, de l'hygiène et de la sécurité...

« La Chambre est résolue, en outre, à accroître la puissance défensive de la France et les chances de paix en transformant l'institution militaire selon le type des milices, et en proposant à toutes les nations, au nom de la France, l'arbitrage pour tous les conflits, prélude de désarmement progressif et simultané... »

Ce programme socialiste révolutionnaire ne renferme pas que des impossibilités, il comprend aussi des postulats étudiés déjà par ces vilains bourgeois, auxquels on doit toutes les lois sociales actuelles, les retraites, les assurances.

La réduction des armements, la suppression des guerres sont des vœux que partagent tous les citoyens, mais si la guerre avec l'étranger doit être remplacée par la guerre civile, les gens aux habitudes calmes ont tout à y perdre, alors que les Jaurès, Thomas et compagnie étant dans leur élément, feront leurs choux gras. Après tout, ils ne cherchent pas autre chose et en propageant la théorie de la suppression de la propriété individuelle, les apôtres du chambardement entrevoient la réalisation de leur idéal personnel, la possession de la plus grosse somme de biens possible acquise sans effort et surtout sans travail.

Avec des théories pareilles, on comprend qu'on ne veuille ni militaires, ni gendarmes. Est-elle idéale la cité future ?

Droits d'entrée sur les montres-bracelets en Belgique

De renseignements obtenus de source officielle à propos d'un cas récent, il ressort que les montres montées sur bracelets, ne sont pas soumises, en Belgique, aux droits de l'horlogerie, mais suivant le régime des bracelets sur lesquels elles sont appliquées.

Le taux des bracelets cuir est de 15% à la valeur; il en serait de même des montres appliquées sur carnets, portefeuilles, cannes, etc.

Il y a lieu également d'être très précis dans la déclaration de ces articles; l'expéditeur se bornant à indiquer: montres, est sujet à l'amende pour fausse déclaration.

Secrétariat de la Chambre cantonale
du commerce,
à La Chaux-de-Fonds.

Grève et contrat

Sous la signature Ed. S., nous lisons dans la *Gazette de Lausanne* du 4 août 1910, le très intéressant article suivant, sur la situation des syndicalistes et des gréviculteurs :

Il y a quelques semaines éclatait à Lausanne une grève des ouvriers maçons. Décrétée par une minorité, en violation d'un contrat dont le terme n'est pas échu, elle n'a pas duré, mais elle a causé néanmoins des dommages: aux patrons en les retardant dans leurs travaux, aux ouvriers sérieux en les obligeant à chercher ailleurs une ville où on pût maçonner en paix.

A ce propos, un maçon exposait dans un journal socialiste ¹⁾ que les meneurs de la grève n'avaient pas observé les clauses de la convention qui lie patrons et ouvriers de la profession et il ajoutait: « Des faits de ce genre déconsidèrent une cause auprès de tous les vrais travailleurs, pour qui le respect des engagements pris est un devoir des plus indispensables. »

On ne saurait mieux dire. Une pareille affirmation est d'autant plus significative qu'elle vient

¹⁾ Grutli du 24 juin 1910.

d'un ouvrier, c'est-à-dire d'un homme étranger à la science du droit et qui, pour interpréter un contrat, ne dispose que de sa loyauté et de son bon sens. Oui, le respect des engagements pris est le devoir de tous, de l'ouvrier comme du patron. La rupture arbitraire d'un contrat est un acte illicite, qu'elle soit le fait d'un individu ou d'une collectivité. C'est élémentaire. Mais on ne saurait trop le dire et le redire, parce que le contraire, le prétendu droit de grève, supérieur au contrat, autorisant la violation du contrat, a été proclamé par les révolutionnaires avec une telle jactance, avec une telle audace dans le verbe et dans le geste, que beaucoup d'esprits, par ailleurs judicieux, s'y sont laissé prendre, non seulement dans les syndicats ouvriers, ce qui se comprend à la rigueur, mais jusque dans les chaires universitaires, dans les parlements où on fait les lois, dans les tribunaux où siègent les magistrats chargés spécialement de veiller à l'exécution des contrats.

Le contrat est la loi des parties, dit le droit civil; le contrat ne peut être révoqué que d'un consentement mutuel ou pour des causes que la loi autorise; le contrat doit être exécuté de bonne foi. Ce n'est pas du droit civil seulement; c'est du droit social, pour user du langage à la mode. Les relations entre les hommes, le pain quotidien d'un chacun de nous, toute la vie des communautés humaines reposent sur le respect du contrat et tout particulièrement du contrat de travail, de tous le plus fréquent, le plus général, le plus utile, parce qu'il règle le plus grand nombre des services que les hommes se rendent entre eux. Tout ce qui tend à l'affaiblir, à le déconsidérer est par conséquent antisocial, nuisible à tous et en premier lieu aux travailleurs, pour lesquels le contrat est une garantie et la sûreté du lendemain.

* * *

— Mais, dit-on, l'ouvrier n'est pas libre quand il contracte avec le patron: la partie entre eux deux n'est pas égale. Quand l'ouvrier meurt de faim, il est obligé de travailler aux conditions qu'on lui impose, même quand elles ne lui conviennent pas. Victime d'une contrainte extérieure à lui, l'ouvrier peut employer cette contrainte à son tour quand les circonstances lui en donnent la force.

Tout le prétendu droit de grève tient dans ce raisonnement, mais où ne mène-t-il pas? L'égalité des conditions n'existe nulle part. Quand deux hommes, quels qu'ils soient, se rencontrent, ce sont toujours un plus fort et un plus faible, deux êtres inégaux, en stature, en aptitudes physiques, intellectuelles, morales, en capitaux de tous ordres, car il n'y a pas que l'argent qui soit un capital. Le plus fort commande, le plus faible obéit. Nous en sommes tous logés là. Tous nous obéissons en quelque point à plus puissant que nous. Est-ce à dire qu'entre deux hommes d'inégale force il n'y ait pas place pour un libre contrat? Et n'est-il pas évident que, des deux contractants, c'est, a priori, le plus faible qui a intérêt à ce que le contrat soit respecté? Toute la supériorité du contrat sur le régime du travail servile, c'est-à-dire toute la supériorité de la civilisation sur la barbarie est précisément dans ce libre consentement des parties et dans l'exécution de bonne foi des conditions stipulées.

Si, dans les délais convenus, l'ouvrier annonce que, son engagement expiré, il ne continuera pas à travailler aux mêmes conditions, il use d'un droit incontesté. S'il se concerta avec ses camarades pour que ceux-ci en fassent autant dans les mêmes conditions et au même moment, c'est encore l'exercice d'un droit. Mais ce n'est pas là la vraie grève, la grève des gréviculteurs, la grève révolutionnaire, brutale, inopinée, proclamée au mépris des contrats, la grève qui atteint le patron au moment le plus dommageable pour lui, la grève de mauvaise foi. Celle-ci est hors du droit, de tout droit, social ou autre. Elle s'inspire de la violence, s'agrémenta du sabotage et d'autres sévices, s'attaque directement à la liberté du travail. Elle est, dans la doctrine syndicaliste révolutionnaire, un état de guerre, donc une atteinte à la paix publique et à l'ordre social.

* * *

Il semble qu'on commence de nouveau à s'en rendre compte, après une longue éclipse de la saine règle du droit. Les syndicalistes eux-mêmes n'ont plus leur belle assurance d'antan. La grève, disent-ils, n'est pas une rupture du contrat, mais une simple « suspension ». Ce qui est un autre sophisme, la suspension unilatérale pas

plus que la rupture n'étant compatible avec le contrat. Et dans la jurisprudence des tribunaux, dans les écrits des juristes une réaction commence à se faire contre cet exorbitant droit de grève qui nous menace d'un retour à la barbarie par le chemin de la guerre civile et qu'un écrivain d'un jugement sûr, M. Enée Bouloc, appelle « une des plus grandes erreurs juridiques et sociales de ce temps. » ¹⁾

On recommence surtout à voir — et cela dans les milieux ouvriers — que si le contrat est une protection et une sécurité pour les deux parties qui l'ont signé, cela est vrai surtout pour l'ouvrier, économiquement le plus faible des deux contractants. Le droit de grève pour l'ouvrier, c'est le droit de renvoi, le féroce *lock-out*, pour le patron. Et que devient, sous un pareil régime, le bien capital de l'ouvrier, que le contrat seul peut lui donner, la sécurité du lendemain? Droit de grève subit, droit de renvoi subit, plus de contrat, ce serait folie et c'est pourtant là que conduisent les parloottes révolutionnaires que les ouvriers acceptent si souvent sans contrôle. « L'erreur du droit de grève a été le mauvais ferment qui a gâté la plus grande partie de l'effort syndical du dernier quart de siècle, dit M. Bouloc, car elle n'a pas seulement causé un excès anormal de ruines matérielles et de souffrances; par sa méconnaissance des contrats, du respect dû aux contrats, elle a faussé le sens et la direction même du progrès. »

Aucun des systèmes ingénieux préconisés pour améliorer la condition des travailleurs, la participation aux bénéfices, les coopératives de production, les sociétés mixtes de production, les actions du travail dans les sociétés anonymes ne peut fonctionner sans un retour au respect du contrat. Aussi longtemps du moins que la société collectiviste n'aura pas remplacé celle où nous vivons, le respect du contrat sera la pierre d'angle et le point de départ de tout progrès. C'est là qu'il faut revenir. Quand la généralité des ouvriers auront compris que tout ce qui affaiblit la valeur morale du contrat et la bonne foi dans l'exécution des conventions est directement et particulièrement nuisible à celui qui loue ses services, c'est au perfectionnement du contrat de travail, en substance et en durée, que s'appliqueront les associations ouvrières, et c'est dans la fidélité à la parole donnée qu'elles mettront leur orgueil et leur espoir.

Bibliographie

UNE RÉVOLUTION

Cette révolution, c'est dans la librairie qu'elle vient de se produire. Les révolutionnaires, ce sont MM. Payot & C^{ie}. Et en quoi? vous écrirez-vous. En quoi? Je vais vous le dire.

Jusqu'ici, le volume ordinaire — roman, recueil de nouvelles ou autre — coûtait 3 fr. 50. C'est le prix traditionnel, fixe, immuable, auquel il a fallu payer, jusqu'à maintenant, les livres d'Edouard Rod, de Louis Favre, de Philippe Monnier, d'Alfred Cérésolle, de T. Combe, d'A. Bachelin, pour ne parler que de ceux-là. Dame, 3 fr. 50! Chacun ne peut pas se payer, à ce prix-là, quelque envie qu'il en ait, les livres de ses auteurs favoris. C'est pourquoi les gens à petites bourses — ce sont les plus nombreuses — se jettent sur le roman-feuilleton à un sou qu'elles finissent, pour peu qu'il compte plus de 70 numéros, par payer plus cher que 3 fr. 50, sans qu'elles s'en doutent, ou sur les ineptes romans à bas prix, aussi laids d'extérieur qu'ignobles de fond, des livraisons à deux ou quatre sous, aussi mal écrites que mal imprimées, œuvres de bas étage propres à pervertir le goût et le sens moral.

De tous côtés se manifestent le désir et la nécessité de lutter contre cette littérature laide et mauvaise. Mais pour lutter avec succès, il faut opposer à ces œuvres malsaines qui se vendent surtout à cause de leurs bas prix, des œuvres d'art intéressantes, dues à des écrivains de talent, respectueux de leur plume et de leurs lecteurs, dans des volumes bien imprimés, d'un format commode et élégant, agréables à lire, et vendus à des prix qui les mettent à la portée de toutes les bourses.

C'est justement ce que vient de faire la maison Payot & C^{ie}. Sous le titre général de « Le Roman Romand », elle vient de créer une collection des chefs-d'œuvre des plus célèbres d'entre nos écri-

¹⁾ Enée Bouloc. — *Le droit de grève et les grèves. Principes et solutions.* — Paris. Arthur Rousseau, éditeur.

vains, dans laquelle paraîtront successivement les meilleurs ouvrages des auteurs vaudois, genevois, neuchâtelois, jurassiens, fribourgeois, valaisans, et dont chaque volume — ne coûtant que 60 centimes — contiendra la matière d'un grand roman complet.

Nous disons que cette collection du « Roman Romand » ne comptera que des œuvres de grande valeur qui, bien qu'elles puissent être mises entre toutes les mains, intéresseront tous les âges, plairont à tous les goûts.

De tels ouvrages existent chez nous. On les connaît trop peu. Pourquoi? me direz-vous. Parce que les nombreux ouvrages de fiction sans valeur littéraire qui ont paru chez nous, comme partout d'ailleurs, ont été la cause d'injustes critiques que certain public a souvent adressées à notre littérature romande tout entière, en lui reprochant son esprit prêcher, sa phraséologie, sa fausse peinture de la vie, en lui déniaient toutes qualités artistiques et surtout en lui faisant une réputation imméritée d'ennui.

Vraiment, ceux qui partagent encore ces préventions injustifiées ne connaissent pas les œuvres les plus caractéristiques que notre littérature a produites, œuvres exquises ou savoureuses, et qu'il est d'ailleurs souvent difficile de se procurer maintenant.

Or le but du « Roman Romand » est précisément d'offrir au public un choix des meilleurs ouvrages littéraires que notre pays a inspirés et qui, soit qu'ils célèbrent ses beautés, soit qu'ils racontent son passé, soit qu'ils décrivent ses mœurs, parleront au cœur et à l'âme de tous les Suisses Romands, de tous ceux qui aiment la Suisse Romande.

Trois de ces volumes ont déjà paru.

Le premier contient deux délicieux récits d'Auguste Bachelin, *La Carrochonne* et *La Marquise*; le second, des *Nouvelles* exquises de Philippe Monnier; le troisième, les admirables *Scènes de la vie suisse*, d'Edouard Rod. Puis viendront successivement *Jean des Paniers*, de Louis Favre; *Le Journal de Jean-Louis*, d'Alfred Cérésolo; *Le Mari de Jonquille*, de

T. Combe: *Les Châteaux suisses*, de M^{me} de Montolieu, etc., etc.

La tentative est louable. Elle mérite grandement d'être encouragée. Elle est audacieuse, car le champ de la clientèle est restreint, si on le compare à celui dont disposent soit les livres publiés en France, soit ceux de langue allemande. Il serait navrant qu'elle échouât faute d'un débit suffisant. Mais, pour réussir, il lui faut l'appui de tous ceux qu'éffraie la marée montante des mauvais livres, et qui se préoccupent des moyens d'en préserver nos populations. Elle a besoin du concours de la famille, de l'école, des autorités, des bibliothèques populaires, des sociétés d'éducation, de nos instituteurs et de nos pasteurs. On a assez discuté la question de la littérature malsaine; il est temps d'agir. Et ce sera agir pour le bien que de soutenir la tentative des bons éditeurs lausannois Payot & C^{ie}.

Ajoutons que la collection des « Romans Romands », plus spécialement destinée aux adultes, sera complétée par une autre collection, dont nous aurons d'ailleurs l'occasion de reparler spécialement et qui est non moins digne d'intérêt et d'appui, « Les Livres de la Jeunesse », destinée aux enfants. Le premier numéro paru, *Du Cœur*, de Edmondo de Amicis, en indique assez le caractère et la tendance, tout à la fois littéraire, morale et éducatrice, capable de former tout à la fois le goût, l'esprit et le cœur.

Représentation diplomatique et consulaire

Liverpool. — Le Conseil fédéral a nommé M. Antoine-Jean Fontannaz, négociant, en qualité de vice-consul Suisse à Liverpool (Grande-Bretagne.)

Brisbane. — Le Conseil fédéral a nommé M. Wilhelm Schoch, de Gibswill-Fischenthal (Zurich), consul suisse, en résidence à Brisbane, pour l'arrondissement consulaire du Queensland en Australie.

Liste des dessins et modèles

Depôts.

N° 18319. 15 juillet 1910, 6 h. p. — Ouvert. — 12 modèles. — Fonds de boîtes de montres décorés. — *Paul Bouverat*, Les Breuleux (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

N° 18323. 16 juillet 1910, 4 h. p. — Ouvert. — 2 modèles. — Pendules sculptées. — *H. Spring*, Interlaken (Suisse.)

N° 18345. 20 juillet 1910, 6 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Calibre de montre. — *Arthur Graizely*, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

N° 18346. 21 juillet 1910, 10 h. a. — Ouvert. — 1 modèle. — Tête de machine à sertir les contre-pivots, coquerets, etc. — *E. Meyer-Tièche*, Bienne (Suisse.)

N° 18361. 25 juillet 1910, 6 h. p. — Ouvert. — 4 modèles. — Boîtes de montres. — *Mathey & Cie*, Renan (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

N° 18371. 28 juillet 1910, 8 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Mouvement de montre. — *Hännli & Cie*, Court (Suisse.)

Prolongations.

N° 7420. 23 juillet 1900, 7 1/4 h. p. — (III^e période 1910-1915). — 1 modèle. — Calibre de montre. — *Georges Favre-Jacot & Cie*, Le Locle (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds; enregistrement du 22 juillet 1910.

N° 12228. 3 juillet 1905, 6 h. p. — (II^e période 1910-1915): — 1 modèle. — Mouvement de montre ancre, extra plate. — *Record Watch Co S. A.*, Tramelan (Suisse); enregistrement du 22 juillet 1910.

Cote de l'argent
du 12 Août 1910

Argent fin en grenailles . . . fr. 96.— le kilo.
Argent fin laminé fr. 2.— par kilo de plus.
Change sur Paris fr. 100.08 1/2

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ
Société Anonyme par Actions — Directeur: F.-E. PFISTER
HORLOGERIE Maison fondée en 1849 **ELECTRICITÉ**
Etude et entreprise de Calibres spéciaux
Ebauches et finissages 10 à 36 lignes
Tous genres clefs et remontoirs
== Spécialité extra-plates et plates soignées ==
La fabrique ne termine pas la montre
TÉLÉPHONE 4158 H 2401 TÉLÉPHONE

Entreprise de Calibres spéciaux
Ebauches et finissages
Qualité soignée. Derniers avancements.
4270 **RUEDIN & C^{IE}** H 4170
Fabrique d'Horlogerie de Delémont

Fabrique de boîtes argent
en tous genres
- pour tous pays -
Exécution prompte et soignée
La maison livre la boîte décorée et finie, prête à recevoir le mouvement.
JOBIN & C^{IE}
Neuchâtel
TÉLÉPHONE H 6671N 3925

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE
NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE
Ouverture de comptes-courants débiteurs et créditeurs. — Escompte et encaissement de lettres de change. — Prêts hypothécaires, sur cédules et sur billets. — Achat, vente et garde de titres. — Encaissement de coupons. — Avances sur nantissement. — Location de coffres-forts. — Renseignements sur placements de fonds et renseignements commerciaux. — Négociation de monnaies et billets de banque étrangers. — Lettres de crédit et chèques sur la Suisse et l'Étranger. — H 10002 C
La Banque reçoit les dépôts sur livrets d'épargne à 4% l'an jusqu'à fr. 5000, cette somme pouvant être versée en une ou plusieurs fois.
Elle délivre des bons de dépôt à 1 an 3 1/2%; à 2 et 5 ans 3 3/4%; à 3 ans 4%. Ces bons sont émis au porteur ou nominatifs et pour n'importe quelle somme; ils portent intérêt dès le jour du dépôt. 3957
Achat et vente de matières d'or, d'argent et de platine. — Or fin pour doreurs.

Samuel Lüthy & C^o
Fabrique de pierres fines pour l'horlogerie
H 936 U **Pieterlen** près Bienne 4547
Maison Fondée en 1875 ■ Genres soignés

Bijoux avec Miniatures
en véritable Email, Ivoire, etc.
□ □ □ Similis - Emaux □ □ □
Exécution absolument artistique. - Livraisons dans les 3 jours
Catalogue contenant 3000 modèles de différentes qualités gratis et franco aux professionnels.
Catalogue 8 avec prix. Catalogue 9 sans prix.
Indiquer exactement l'édition que l'on désire recevoir. H 8640 C
Correspondance en français, allemand, anglais, suédois, italien et espagnol. 4620
Julius Schloss & Co., 76 Mayence, **Francfort s/M.**

Office des faillites du district de Courtelary
Grande vente d'horlogerie

Judi 18 août 1910, dès 10 heures du matin, à l'ancien comptoir de Constant Béguelin, rue Agassiz, à St-Imier, il sera exposé en vente aux enchères publiques toute l'horlogerie dépendant de la faillite, savoir:

Horlogerie terminée

et prête à l'observation: 69 pièces savonnettes argent genre Autriche, 18 lépines même genre 18", 16 montres argent genre Inde 18", 16 montres à clef, argent 15", 11 montres argent 19", 24 mouvements emboîtés, lépines 26", 12 dits prêts à la mise en boîtes, ainsi que 74 montres diverses en argent, acier, métal frappé, galonné, acier bleu et métal doré.

Horlogerie à divers degrés d'avancement

144 mouvements à l'état d'ébauches, Sonceboz lépines 18", 36 dits avec sertissages et pivotages, 42 mouvements calibre invariable 18" argent, prêts à la mise en boîtes, 168 ébauches 19" cal. invariable Hahn, 180 mouvements de même origine, 99 dits 17 3/4" Selzach, prêts à la mise en boîtes, 80 cartons d'ébauches, échappements et finissages, 200 mouvements divers, des boîtes argent et acier, des cadrans et fournitures diverses, 2 banques de comptoir, 9 chaises à vis, 1 pupitre, 1 balance Grabhorn, 1 lanterne, 1 grand régulateur, etc., etc.

Cette horlogerie pourra être visitée par les amateurs le jour même des enchères, de 8 à 10 heures du matin.

L'administrateur de la faillite:
H. BLANC.

4860 H 3091 J

BELGIQUE

Pour visiter les horlogers en Belgique, une fabrique de montres soignées en acier, métal et argent, cylindre et ancre, pour hommes et pour dames, cherche un **représentant** actif et sérieux, pouvant fournir de bonnes références.

Ecrire s. chiffres **W 9369 C** à Haassenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 4824

Lots

Nous achetons lots de toutes sortes de montres Roskopf et genres anglais. Discrétion absolue.

Ecrire s. chiffres **U 9134 C** à Haassenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 4761

Carnets d'Ecots de Montres

Prix: **fr. 1.-**
l'exempl., pris à notre bureau
Lithographie et Typographie
R. HAEFELI & FILS

**Comptable
Correspondant**

Jeune homme énergique et capable, très au courant de la comptabilité américaine, sachant bien la correspondance française et allemande et si possible anglaise, **trouverait bonne place** pour le 1^{er} septembre dans une bonne fabrique de montres de la Forêt-Noire.

Offres avec certificats sous chiffres **T 9393 C** à Haassenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 4833

Mécanicien

au courant du petit outillage et des étampes, connaissant également les machines automatiques, **cherche place** stable et d'avenir. Bons certificats à disposition. (24 ans et exempt du service militaire). Entrée tout de suite ou à convenir.

Ecrire s. chiffres **O 3733 C** à Haassenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 4846

Voyageur

énergique bien introduit chez sa clientèle en France, Allemagne, Autriche-Hongrie et Belgique **demande engagement** p^r bonne fabrique d'horlogerie. — Références de premier ordre. 4825

Adresser offres s. chiffres **V 9368 C** à Haassenstein & Vogler, Genève.

PIERRES

Fabrique de pierres pour horlogerie cherche atelier qui puisse faire en quantité importante, chaque mois, grandissages de pierres balancier rubis, qualité très soignée.

Ecrire s. chiffres **E 9388 C** à Haassenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 4837

Représentation

Personne ayant passé un grand nombre d'années dans un pays d'outre-mer, riche et populeux, accepterait la représentation de fabrique de montres bon marché et soignées. Discrétion absolue.

Ecrire s. chiffres **T 9133 C** à Haassenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 4760

Aux fabricants de
ROSKOPF

Atelier sérieux, pouvant faire grandes séries, entreprendrait terminages Roskopf par série de 72 à 100 douzaines par semaine.

Adresser offres avec prix s. chiffres **K 9405 C** à Haassenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 4848

Soumettez tous genres de Nouveautés p^r l'Angleterre et les Colonies

à **A. EIGELDINGER FILS, Serre 34, La Chaux-de-Fonds.** H 10658 C 4747

Jeune Allemand au courant de l'horlogerie et de tous les travaux de bureau, parlant assez bien français et anglais, **cherche place** pour se perfectionner dans le français, éventuellement comme volontaire.

Ecrire s. chiffres **J 3727 C** à Haassenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 4840

Poinçon de Responsabilité

est à la disposition de MM. les fabricants d'horlogerie, **pour tous envois en France**, chez H 9358 C 4822

Edmond GRUET, voyageur en horlogerie, rue Numa Droz 135, La Chaux-de-Fonds.

COMMIS

Grande fabrique du canton de Soleure cherche, pour époque à convenir, **HOMME SÉRIEUR** et **ÉNERGIQUE** comme correspondant et facturiste; connaissance des langues française et allemande indispensable. La préférence sera donnée à des postulants au **COURANT DE LA BRANCHE.**

Prière d'adresser curriculum vitae et indication des prétentions, sous chiffres **O 9449 C** à Haassenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 4862

Leçons écrites de compt. améric. Succès garanti. Prosp. gratuits. **H. Frisch,** expert comptable, Zurich F. 21. H 154 Z 4010

M. FULDA

de la Maison

FULDA & DAVID

Hatton Garden 11, Londres

sera à

l'Hôtel Central

A LA CHAUX-DE-FONDS

à partir du 15 courant

et s'intéresse aux genres anglais et colonies anglaises, mouvements spéciaux de toutes grandeurs pour boîtes américaines et répétitions plates acier verre.

H 9429 C 4850

Registres en tous genres

Copies de lettres. Presses à copier. Classeurs. Cire à cacheter. Colle. Encre suisses. — Encre bleue noire japonaise. — Pélikan
LIBRAIRIE - PAPETERIE

A. Huguenin-Zbinden

LA CHAUX-DE-FONDS

Envois au dehors. H 10731 C 4861 Téléphone 1178

HERMANN FATTON

H 1380 U BIENNE (Suisse) 3593

Fournitures pour Usines

Courroies, huiles, graisses, déchets de coton, acier comprimé pour arbres de transmission.

Vente de poulies **STANDARD**

Stock important

L'économie par la qualité est trouvée par les montres de dames de la

Fabrique „Rebberg“ Les Fils de Jean Aegler, Bienne

Maison fondée en 1878

LA CHAUX-DE-FONDS, rue Daniel JeanRichard, 43

la plus ancienne fabrique produisant la spécialité de **montres de dames, ancre et cylindre**, 9 à 13 lig. en boîtes or, argent et acier.

La montre **11 lig. ancre Rebberg** a obtenu bulletin d'observation de **1^{re} classe.** H 1198 U 4689

MALLERAY WATCH C^o

Malleray (Val de Tavannes)

Excellentes montres civiles, plates et demi-plates, de différents genres en tous métaux.
H 916 J Mise à l'heure à poussette, tirette et négative. — Brevets 40498 + 42202 4301

Spécialité: MONTRES ANCRE, levées visibles, 7 à 17 pierres, lépines et savonnettes; marche et réglage garantis.

Articles sérieux à prix avantageux, classés hors concurrence. Demandez offres.



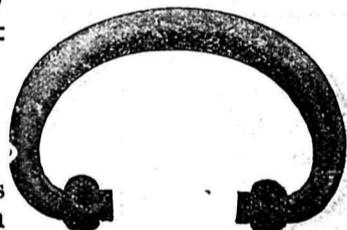
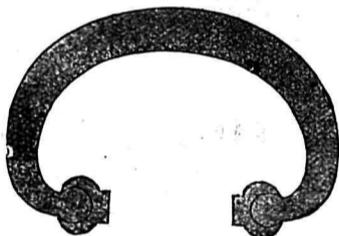
Assortiment «Securitas». Le plus grand succès du jour. Pendant et anneau à boules. Breveté.



LA NATIONALE S. A. GENÈVE (Siège Social)

Usines à
Genève, Champagne, St-Imier, Saignelégier, Bienne

L'anneau à boules «Securitas» muni de douilles mobiles pour le rhabillage se trouve chez les **négociants en fournitures d'horlogerie**.
H 2420 J 4642



Swiss Jewel C^o

Yverdon — Locarno (Suisse)

H 5011 C **Entreprise la plus importante** 3857
p^r la fabrication de pierres p^r l'horlogerie en tous genres (8 fabriques).

RUBIS, SAPHIR, GRENAT, VERMEIL.

SPÉCIALITÉ: Interchangeabilité p^r pivotage sur jauge.
Sertissages à la machine

Qualité soignée. Exportation. Trous olivés.

Chronographes, Rattrapantes COMPTEURS DE SPORTS

Tachymètres et Phonotélégrammes (déposés et brevetés)
Toutes spécialités pour automobiles

*** LÉON BREITLING ***

Montbrillant Watch Manufactory

LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

H 40185 C

Demandez Prix et Echantillons

3804

Fabrique d'Ebauches

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS PARRENIN

à **Villers-le-Lac** (Doubs)

Calibre **T**

Calibre **U**



Lépine et Savonnette

Hauteurs: 21, 24 et 27 douzièmes. — Grandeurs de 16 à 21 lignes.
H 10298 C 4353

Hauteur: 30 douzièmes. — Grandeurs de 16 à 24 lignes.

Hauteur: 33 douzièmes. — Grandeurs de 18 à 24 lignes

Mise à l'heure à tirage avec double fonction (dernier perfectionnement)

La Fabrique ne termine pas la montre.



Lépine et Savonnette

MOVADO SÛRETÉ

EXPOSITIONS: PARIS 1900, GRAND DIPLOME HONNEUR LIÈGE 1905, UNIVERSIELLE LIÈGE 1905

PRÉCISION CHRONOMÉTRIQUE LA CHAUX-DE-FONDS SUISSE

BRUXELLES

51, Rue Grétry

CHAUX-DE-FONDS

Rue du Parc, 117

PARIS

Boulevard Sébastopol, 98

Montres de précision
Relojes de precision
Präzisions-Uhren
Orologio di precisione
Higt grade watches
Guistheids horlogiën

AUBERT FRÈRES Le Lieu
(Vallée de Joux)

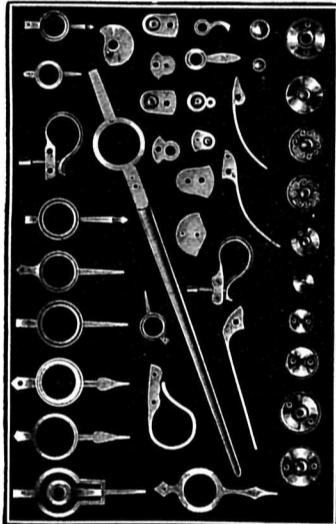
Spécialités:
Raquettes, Coquerets, Plaques en tous genres

Polissage d'aciers et vis. H 22931 L 4456
» biseaux, vis, clavettes, noyaux.

Découpages tous genres de pièces s/m.
Ressorts, Régulateurs, etc., etc.

Commission. — Exportation.

Téléphone



PRESSES A DÉCOUPER
E. W. BLISS Co, Paris-Brooklyn

H 40006 C

GRANDS PRIX: 4000

Paris 1900 — St-Louis 1904 — Londres 1906

réputées dans le monde entier pour leur

construction extra-soignée
sûreté de réglage
mise en train facile
élégance de formes avec
maximum de force
fonctionnement parfait
embrayage de sûreté

::: PRIX :::
AVANTAGEUX

Types spéciaux pour l'horlogerie en magasin chez

G. Russbach-Matile Co

LA CHAUX-DE-FONDS

Représentants exclusifs pour la Suisse

Demandez offres NOUVELLE AVANCE AUTOMATIQUE
A PINCE brevetée donnant un résultat parfait

Fabrique d'horlogerie „La Champagne“
Louis Müller & Cie
Bienne (Suisse)

Grand assortiment de Montres Bracelets
toujours en stock

or, argent, niel, acier et plaqué
— Mouvements ancre et cylindre. —

4838



Montre Automobile, 24 lignes

H 2760 C

1 et 8 jours, le meilleur modèle connu

4725

Dernière Création brevetée

➔ **MONTRE AUTOMOBILE, 24 lignes, 1 jour** ➔
avec Compteurs pour la durée des trajets

MANUFACTURE JUNIOR

:: **ST-IMIER (Suisse)** ::

MONTBARON & Co
NEUCHÂTEL SUISSE

PHOTOGRAVURE MODERNE
FABRICATION DE CLICHES
AUTOTYPIC
ZINCOGRAPHIE
TROIS COULEURS
XYLOGRAPHIE
GALVANOS

H 10100 C
4140

LA RÉALE

Maison spéciale
pour la réparation des machines à écrire et à calculer
de tous systèmes

Lyon et Genève

vient d'installer une succursale à

La Chaux-de-Fonds, Rue de la Paix 5

Téléphone

H 40712 C 4823

Téléphone

E.D. Elias

HORLOGERIE EN GROS EXPORTATION
12, Oude Turfmarkt
AMSTERDAM
HOLLANDE
H 10177 C 476

Jeune homme

d'initiative, sobre, parlant français et allemand

est demandé

par bonne fabrique d'étuis de la Suisse allemande, bien introduite, pour faire les voyages, la comptabilité et la correspondance. Place stable.

Envoyer offres avec photographie, certificats, activité antérieure et prétentions sous chiffres **L 9431 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 4849

A remettre

tout de suite, à La Chaux-de-Fonds, pour cause majeure, une importante fabrication d'ETAMPES A DÉCOUPER et de BLOCS A CYLINDRES, en pleine activité.

Ecrire sous chiffres **M 9436 C à HAASENSTEIN & VOGLER, La Chaux-de-Fonds.** 4833

On demande

pour tout de suite, dans maison d'horlogerie en gros, à Genève, **jeune fille** connaissant les fournitures d'horlogerie, sténographie et machine à écrire.

Offres avec prétentions sous chiffres **L 4233 X à Haasenstein & Vogler, Genève.** 4855

Chronographes

On demande offres chronographes simples, ancre, qualité très courante, mais garantie.

Offres sous **K 4232 X à l'Agence Haasenstein & Vogler, Genève.** 4856

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE FABRIQUE-DESSINS-MODELES.
OFFICE GÉNÉRAL, FONDÉ EN 1858 LA CHAUX-DE-FONDS.

MATHEY-DORET Ing. Conseil

Maison de premier ordre avec clientèle toute Italie cherche représentations de fabriques d'horlogerie et bijouterie.

Achète stocks en tous genres d'horlogerie, types pour l'Italie. H 65437 M 4858

P. CATAPANO, Passaggio Armadori 8, MILAN. Références de 1^{er} ordre.

Représentation

Commerçant expérimenté de La Chaux-de-Fonds, travaillant depuis nombre d'années avec les grossistes de l'étranger et de la place, capable de donner un développement sérieux aux affaires d'une maison d'horlogerie, **cherche représentation unique** d'une bonne maison.

Ecrire s. chiffres **D 3721 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 4854

On demande pour entrer immédiatement dans une fabrique d'horlogerie du **Jura bernois** H 1197 D

un bon mécanicien

connaissant à fond la réparation d'outillage et la construction des étampes. Bon gage. Entrée immédiate. — S'adr. au bureau du journal qui renseignera. 4857

MÉCANIQUE

Qui fabrique bonne machine à fraiser les secondes de cadrans ?

Remettre adresse à la fabrique de cadrans métal **Nydygger - Monnier, à Bienne.** H...U 4851

Frappe artistique

pr l'horlogerie, la bijouterie, l'orfèvrerie
Niel, Eaux-fortes, Taille-douce
H 10182 C Poinçons particuliers 3615
Frappe de cuvettes, cadrans
Insignes pour sociétés

P. Grosjean - Redard

La Chaux-de-Fonds
73 b, rue Léopold Robert
Machines à régler

FABRIQUE D'HORLOGERIE

Spécialités de quantième en tous genres

Alfred Robert

rue de la Paix, 107
LA CHAUX-DE-FONDS

Quantièmes à aiguilles de 46 à 50 lig.
Quantièmes double faces
Quantièmes à guichets automatique
Montre universelle
Montre double tours d'heures
Montre double faces
Montres sans aiguille
H 10175 C Montres garanties 3569

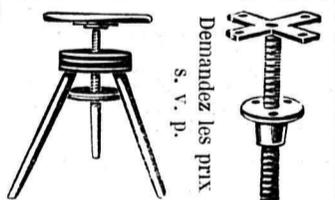
Fabrique de Contrepivots

G. Casati & C. Voghera (Italie)

Contrepivots, rubis, saphirs, grenats en toutes qualités, diamètres et prix. H 3612 C

Spécialité de polissage bombé pour gouttes g, balanciers et contrepivots. Travail bien fini et prix d'un réel bon marché. 4688

Tabourets en bois avec vis en fer



Seule fabrique spéciale 4650
CH les HEITZ, BALE

COMMIS

Jeune employé au courant des travaux de bureau est demandé par fabrique d'horlogerie de Bienne. Préférence donnée aux personnes connaissant la fabrication. Offres sous chiffres **H 1388 U à Haasenstein & Vogler, Bienne.** 4831

Modèles

pour les machines de précision de l'industrie horlogère, modèles pour écoles, modèles pour brevets, fabriqués d'après les dessins ou échantillons reçus. Prix les plus bas et exécution irréprochable. H 7640 Y 3657

Ad. Locher, menuiserie mécanique de modèles, Berne.



Lisez ce que les principales fabriques d'horlogerie américaines pensent de **L'HUILE FULCRUM** pour montres et pour pendules

New English Watch Co. C'est une huile de toute 1^{re} classe. Hampton Watch Co. Nous considérons cette huile comme excellente.
Elgin Watch Co. Nous disons franchement que c'est la meilleure huile que nous avons essayée jusqu'à ce jour.
E. Howard Watch Co. Nous considérons votre huile comme une amélioration sur toute autre huile que nous connaissons.
South Bend Watch Co. Nous avons complété les essais que nous avons faits avec votre huile aux températures extrêmes et autres conditions et nous vous informons avec grand plaisir que le résultat des essais faits est des plus satisfaisant. 4723



Dr. F. W. Mann, chimiste, possédant une réputation nationale dit: «L'huile Fulcrum pour l'horlogerie» ne sèche pas et ne s'épaissit pas. Elle ne s'évapore pas même exposée à l'air. Par suite de l'absence de matières grasses libres ou d'acides elle n'oxide aucun métal. En vente en gros et détail chez

Messieurs SANDOZ FILS & C^{IE}, La Chaux-de-Fonds et Bienne et dans tous les magasins de Fournitures d'horlogerie. (H 10638 C)

Nickeleur

Place sérieuse est offerte à habile nickeleur de mouvements qualité très soignée. Une longue pratique de la machine est exigée.

Adresser les offres par écrit s. chiffres **B 5874 C à HAASENSTEIN & VOGLER, LA CHAUX-DE-FONDS.** 4834

Vertretung

einer d. Teilh. einer ält. gut-eingeführten Uhrenhandlung sucht d. Vertretg. v. nur leistungsf. Uhrenfabrik f. Süd- u. Mitteldeutschl. z. übernehmen.

Off. unter M L 2361 an Haasenstein & Vogler A. G. La Chaux-de-Fonds. 4832

Chef d'ébauches

mécanicien d'une importante fabrique bien au courant de la fabrication des ébauches et finissages et de l'outillage et machines modernes, ayant longue pratique, **cherche changement** pour époque à convenir.

Ecrire s. chiffres **T 3723 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 4830

Reichenberg & Co

Londres H 7600 C

s'intéressent toujours aux nouveautés pour le marché anglais, pour l'exportation, et aussi aux nouveaux calibres en toutes grandeurs. 4367



Chronomètres

Chronomètres à ressort
Chronomètres à ancre avec ou sans bulletin d'observatoire.
Répétitions - Chronographes.
Montres p^r dames - Montres-bijoux.
Fabrique **Georges-Jules Sandoz**
Léopold-Robert 50 4788
H 9259 C La Chaux-de-Fonds

Les fabricants faisant comme spécialité les

Montres joailleries

et frappées or bon courant pour hommes et dames, genres **Amérique du Sud**, sont priés d'indiquer leurs adresses sous chiffres **A 4830 X à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 4835

FABRIQUE D'HORLOGERIE, LA CHAUX-DE-FONDS
G. Küng-Champod & C^{ie}

Montres or pour Dames en tous genres et pour tous pays
Immense choix en fantaisies, boîtes, décors, dernière création. 4031
H 10013 C Joailleries, émail, guillochés. **Bon marché.**

A céder

pour cause d'âge dans le Département du Doubs, une

Usine métallurgique

ou fabrique d'horlogerie, pendules, réveils, compteurs et montres, en pleine activité. Conditions avantageuses.

Ecrire sous chiffres **N 9330 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 4817

Aux Fabricants

Bon horloger visiteur-lanternier depuis de longues années dans les meilleures maisons de la région, cherche maison sérieuse qui lui fournirait **12 ou 24 cartons de terminages**, en grandes ou petites pièces ancre, qualité bon courant. Ouvrage fidèle et régulier, réglages consciencieux dans les 10 secondes du plat au pendu; si on le désire. Connaissance approfondie du terminage de tous genres de boîtes or, etc. — Offres sous **Y 3010 J à Haasenstein & Vogler, St-Imier.** 4820

Süd-Deutschland

Pour visiter les horlogers en Bavière, Wurtemberg et éventuellement Alsace-Lorraine, une bonne fabrique de montres acier, métal et argent, pour hommes, cherche un

Représentant sérieux

et actif, pouvant fournir bonnes références.

Ecrire sous chiffres **H 2300 P à Haasenstein & Vogler, Porrentruy.** 4842

Une fabrique de montres offre situation d'avenir à

VOYAGEUR

pour visiter la clientèle horlogère (horlogers et bijoutiers) d'Autriche-Hongrie et connaissant si possible déjà ces marchés. 4847

Ecrire sous chiffres **T 5873 C à l'Agence HAASENSTEIN & VOGLER, La Chaux-de-Fonds.**

Technicien

Fabrique d'horlogerie demande pour époque à convenir, un technicien expérimenté, de première force, très au courant de la technique moderne de la montre soignée. Références très sérieuses exigées.

Adresser offres sous chiffres **A 4853 U à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 4857



Médailles aux Expositions universelles de Paris et de Barcelone

Récompenses et Diplômes aux Expositions nationales

L'Industrielle

Maison fondée en 1887 Société anonyme

* Manufactures de Cartonnages *

en tous genres, pour toute industrie et pour tous pays

La plus importante des fabriques de **Cartonnages pour l'Horlogerie**

Procédés de fabrication patentés. — Machines et outillage de la dernière perfection. Exécution prompte et soignée de tous les cartons, étuis, etc., se rapportant à cette industrie, à des prix défiant toute concurrence.

Spécialité de cartons avec intérieur molleton-veloutine extra.

La section des cartonnages pour l'Horlogerie occupe à elle seule **plus de 200 ouvriers et ouvrières.**

Stock continuuel d'environ 500,000 cartons genres courants.

H 2923 F

Directeur général: **H. Schmidlin.**

Pour adresse: **L'Industrielle, à Fribourg.** 4709

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER

Reconvilier Watch Co (S. A.) H...J 4710



Tous les genres **Roskopf**

Tous les genres **Roskopf**

Essayer notre montre **C'est l'adopter!**

SEULES

les NOUVELLES MACHINES PERFECTIONNÉES construites par

LES FRÈRES BREGUET

Quai de St-Jean 20 - GENEVE

Fondateurs et anciens Directeurs de la Maison Breguet frères & C^o S. A. et Créateurs des **Types originaux** si appréciés



SONT LES PLUS PRATIQUES ET AVANTAGEUSES pour la fabrication de la BOITE DE MONTRE, les PENDANTS, ANNEAUX, LES ASSORTIMENTS, etc. 4852 Installations complètes d'Usines.

Sensationnelle Nouveauté!

Montre-Réveil



à Cadran et Aiguilles lumineux au **Radium**

A. Schlæfli, Selzach

H 8309 C 4527

Indispensable à Tous

"UNIVERSO" S. A.

Société générale des Fabriques d'Aiguilles de Montres
SIÈGE SOCIAL:
LA CHAUX-DE-FONDS - Rue Numa-Droz 83

Charles Frank

Le plus grand atelier pour

Fabrication de **SECRETS OR** en tous genres

Répétitions grandes pièces et extra-plates

4057 H10041 C

Ouvrage prompt et soigné

Téléphone

La Chaux-de-Fonds, D^r JeanRichard 16